



HAL
open science

Une perspective historique sur le débat environnemental

Raquel Bertoldo, Alexia Lopez

► **To cite this version:**

Raquel Bertoldo, Alexia Lopez. Une perspective historique sur le débat environnemental. Les représentations sociales : Théories, méthodes et applications, 2016. hal-01443207

HAL Id: hal-01443207

<https://hal.science/hal-01443207>

Submitted on 22 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bertoldo, R. & Lopez, A. (2016). Une perspective historique sur le débat environnemental. In : G. Lo Monaco, S. Delouée, & P. Rateau. *Les représentations sociales : Théories, méthodes et applications* (p. 275-278). DeBoeck : Bruxelles.

Une perspective historique sur le débat environnemental

Raquel Bertoldo, laboratoire ESPACE (UMR 7300) – CNRS, Aix-Marseille Université

Alexia Lopez, laboratoire ESPACE (UMR 7300) - CNRS

L'actualité de ce début de XXI^{ème} siècle est ponctuée de débats sur les pratiques anthropiques et leurs conséquences sur l'environnement ; et bien que la trame de ces débats soit désormais classique, leur contenu ne cesse de se renouveler. Ainsi, depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, on stigmatise les pratiques industrielles ayant contribué au développement des pays occidentaux. Plus récemment, on dénonce les technologies modernes telles que le nucléaire ou l'industrie chimique, intrinsèquement associées au risque (Slovic, 2000), de même que les technologies émergentes comme les OGM, qui représentent non seulement une menace pour l'environnement, mais qui surtout distendent encore un peu plus notre rapport à la nature. Actuellement, le débat environnemental se concentre autour de la question du changement climatique ; à nouveau, des voix s'élèvent des toutes parts, tantôt pour déclamer l'urgence d'un changement sociétal, tantôt pour nuancer cette urgence, et les Etats sont sommés de fournir une réponse coordonnée (Guiddens, 2011).

Afin de mieux cerner les enjeux de cette polémique, nous avons souhaité introduire le Chapitre X en évoquant l'histoire de la notion d'environnement, dont l'actuel débat climatique est l'aboutissement (Guiddens, 2011). Nous retracerons les transformations sociétales ayant occasionné la construction progressive de l'objet

‘environnement’, depuis l’émergence du débat écologique dans des milieux minoritaires, jusqu’à sa généralisation au sein de la société (Castro & Mouro, 2011), en passant par l’étape de son institutionnalisation.

Car en effet, bien qu’apparaissant comme un sujet contemporain de polémique, les préoccupations pour *la nature* étaient déjà exprimées par certains érudits du XIX^{ème} siècle (Harré, Brockmeier, & Mühlhäusler, 1999; Soromenho-Marques, 2005). Or, c’est justement dans ce glissement des idées depuis la sphère académique vers la sphère publique que la théorie des représentations sociales prend tout son sens ; dans cette appropriation d’un concept, d’abord ‘réifié’, par l’ensemble de la société, permettant à chacun de relayer le débat au niveau ‘consensuel’ (Moscovici, 1976).

1. Emergence du débat écologique

Bien que les notions de *nature* et de la *terre* remontent à la Grèce antique, *l’environnement* dans son acception actuelle trouve son origine dans le colonialisme moderne (Harré, et al., 1999 ; Soromenho-Marques, 2005). A partir de l’emprise coloniale, certains explorateurs européens ont décrit la dévastation de la nature occasionnée par l’arrivée des colons sur de nouveaux territoires (Harré et al., 1999). On vit ainsi émerger l’opposition entre la « civilisation » et « l’état de nature » (Moscovici, 2002). A l’époque, ce constat ne préoccupait que quelques intellectuels (géographes, botanistes et explorateurs), souvent marginalisés et dévalués par la communauté scientifique car jugés trop enclins aux idées naturalistes et romantiques (Harré et al., 1999). En effet, bien que la nature ait été l’outil conceptuel central de la critique des pouvoirs politiques et religieux durant la période des Lumières, elle n’en demeurait pas moins, dans les esprits, un objet devant être soumis à la raison. Dès l’aube des Lumières, des savants tels que Descartes ou Galilée faisaient la

démonstration de la supériorité de la raison sur la nature. Celle-ci n'était alors qu'un objet d'étude que la communauté scientifique se devait de maîtriser par la classification, la rationalisation, et l'explicitation de lois permettant d'en révéler l'ordre.

La notion de nature évolua au cours du XXème siècle, notamment grâce au développement de l'écologie en tant que science. D'un point de vue épistémologique, on n'étudiait plus alors la *nature* en tant qu'observateur extérieur, formé à la méthode expérimentale, mais *l'environnement*, au sein duquel, par définition, l'observateur était plongé. Ce glissement permit de dépasser l'opposition entre « nature » et « civilisation » pour laisser place à la défense des principes environnementalistes (Harré et al., 1999 ; Soromenho-Marques, 2005).

En parallèle, dès le XXème siècle, les médias firent de la crise environnementale un fait médiatique d'ampleur globale (Harré et al., 1999). Ce nouvel élan des idées écologistes coïncida avec la création de nombreuses associations environnementales dans les années d'après-guerre (Moscovici, 2002), dont les célèbres, WWF et Greenpeace, créées respectivement en 1961 et 1971. Les années soixante virent également naître les premiers partis politiques écologistes, appuyant leurs argumentaires sur des travaux scientifiques devenus emblématiques, parmi lesquels l'ouvrage *Silent Spring* publié en 1962 par la biologiste Rachel Carson. L'auteure américaine y dénonçait les dangers des insecticides pour certaines communautés d'oiseaux, mais aussi pour l'Homme. En 1972, Le Club de Rome publia *The Limits of Growth* (en français, *Halte à la croissance*). Ce rapport, rédigé par une équipe du *Massachusetts Institute of Technology*, démontra sur la base de la dynamique des systèmes, que la poursuite des objectifs de croissance économique constituait un véritable danger écologique et sociétal. La réponse internationale ne se fit pas

attendre, et en cette même année 1972, l'ONU organisa la première Conférence sur l'Environnement à Stockholm.

2. Institutionnalisation

Cette conférence eut un retentissement particulièrement fort. Elle entraîna un long et vaste processus d'institutionnalisation de la question environnementale à l'échelle internationale, qui eut des retombées sociales et économiques concrètes (Castro, 2006). Les engagements pris par les pays signataires de la Déclaration de Stockholm stimulèrent la création de ministères dévoués spécifiquement à la gestion environnementale, eux-mêmes facilitant ensuite l'implémentation de dispositifs législatifs environnementaux (Recchia, 2001). En cela, la Déclaration de Stockholm concentre sous forme embryonnaire nombre des thèmes du débat social sur l'environnement : la préservation des ressources, la pollution, la protection des espèces, le développement durable, qui articule les priorités environnementales avec « *des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social* » (ONU, 1972), etc. La question économique est particulièrement présente dans la Déclaration de Stockholm, que ce soit à travers les termes de « progrès », de « développement », ou de « qualité de vie ». Le texte évoque notamment le rôle de la science et de la planification pour que « *les politiques nationales d'environnement [renforcent] le potentiel de progrès* » (ONU, 1972). Une proposition insensée, si l'on en croit le rapport *Limits of Growth* publié cette même année, dans un modèle économique où le progrès est souvent synonyme de croissance. On peut ainsi deviner, dans l'ambiguïté de certains passages de la Déclaration, les germes de postures radicalement opposées qui seront celles du débat social.

Dans ce processus global d'institutionnalisation, les spécificités administratives et culturelles de chaque pays imposèrent une certaine variabilité des rythmes et niveaux de rigueur dans l'application des accords, pourtant signés par tous (Recchia, 2001). Rapidement, les pays européens furent reconnus en tant que figure de proue de la législation environnementale, ce qui fait aujourd'hui partie intégrante de leur identité (Baker, 2007).

Après avoir émergé de groupes minoritaires, les préoccupations environnementales ont donc été investies par les institutions qui ont contribué à leur formalisation. Il a pourtant fallu un certain temps pour que la notion d'environnement passe de cet univers *réifié* (Moscovici, 1976), à celui des pratiques quotidiennes des individus, y compris, ceux en contact immédiat avec l'environnement tels que les agriculteurs ou les pêcheurs. C'est à partir d'un processus de généralisation des idées et normes environnementales que ce passage d'un univers *réifié* à un univers *consensuel*, typique des représentations sociales, sera rendu possible.

3. Généralisation

La généralisation correspond au partage, avec les différents groupes sociaux, de notions n'appartenant au départ qu'à des cercles plus ou moins restreints. Cette étape ne peut donc se faire qu'à partir du débat social. Dans l'espace social « général », le concept va alors subir une succession d'appropriations et d'adaptations permettant son intelligibilité, puis, son utilisation par tous. Ce processus de généralisation a été un moment important dans le changement socio-environnemental, signant le début d'une confrontation de la société au sens large avec la « réalité » de ce changement. Par exemple, les agriculteurs, dont le rapport à l'environnement constitue un enjeu fort, ont vu leur activité contrainte par les nouvelles réglementations telles que *Natura*

2000 (Castro, Mouro, & Gouveia, 2011). Les problématiques environnementales, popularisées sur la base du cadre législatif ayant émergé de l'institutionnalisation, ont déclenché des prises de position et des attitudes contextualisées au sein des différents groupes sociaux. Ainsi, au Portugal, Castro et al. (2011) ont montré que la loi de protection du lynx ibérique était accueillie plus favorablement au niveau national qu'au niveau local. Cette loi implique notamment une forme de restriction de certaines pratiques agricoles, dont la mise en application pose des difficultés très concrètes à l'échelle locale. D'autres études, évoquées par Navarro dans le Chapitre 12, mettent en avant des représentations « utilitaristes », ou au contraire « écologistes », des objets environnementaux ; deux versions du rapport à l'environnement dont la trame était déjà présente en filigrane dans le discours institutionnel, notamment dans les ambiguïtés de la Déclaration de Stockholm évoquées plus haut.

Ce bref détour par l'histoire nous permet de mieux appréhender la situation actuelle où deux discours s'opposent : un premier, stimulant le changement pour un mode de vie plus durable ; et un second, sceptique quant aux effets des activités anthropiques sur l'environnement et le climat (Guiddens, 2011).

Cette lecture nous permet également de comprendre que les différences observées d'un pays à l'autre dans l'implémentation formelle des accords internationaux (Recchia, 2001) ont des conséquences en cascade sur leur appropriation informelle par les populations. Une appropriation prenant la forme de normes sociales plus ou moins fortes selon les groupes sociaux (par exemple la communauté universitaire *versus* celles des industriels), et selon les sociétés (Bertoldo, 2014).

Pour conclure, cette perspective nous offre le recul nécessaire pour appréhender certains résultats rapportés dans le Chapitre 12. On comprend mieux, par exemple, que l'environnement soit principalement pensé en termes négatifs, à partir de notions telles que *la pollution* ou *le risque*. Ce sont effectivement les problèmes soulevés autour de l'environnement qui en ont fait un objet de débat, et par la même occasion, un objet de représentations sociales. Demeure une question qui recouvre un irréversible enjeu intergroupe à la base du débat et qui revient à chaque conférence sur le climat : qui doit agir ? Là encore, une perspective historique peut nous aider à comprendre les représentations des différents interlocuteurs quant aux responsabilités de chacun.

4. Références

- Bertoldo, R. (2014). *A Valorização social do pró-ambientalismo enquadrado por normas formais: Uma análise psicossocial comparativa entre Brasil e Portugal* [La valorisation sociale du pro-environnementalisme encadrée par des normes formelles : une analyse psychosociale comparative entre le Brésil et le Portugal] (Thèse non publiée). Lisbon University Institute, ISCTE-IUL, Lisbonne. Disponible au : <https://repositorio.iscte-iul.pt/handle/10071/8490>
- Castro, P., & Mouro, C. (2011). Psycho-social processes in dealing with legal innovation in the community: Insights from biodiversity conservation. *American Journal of Community Psychology*, 47(3-4), 362–73. doi:10.1007/s10464-010-9391-0
- Castro, P. (2006). Applying social psychology to the study of environmental concern and environmental worldviews: contributions from the social representations approach. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 16(4), 247–266. doi:10.1002/casp.864
- Castro, P., Mouro, C., & Gouveia, R. (2011). The conservation of biodiversity in protected areas: comparing the presentation of legal innovations in the national and the regional press. *Society & Natural Resources*, 1–17. doi:10.1080/08941920.2011.606459
- Guiddens, A. (2011). *The politics of climate change*. Cambridge: Polity Press.
- Harré, R., Brockmeier, J., & Mühlhäusler, P. (1999). *Greenspeak: A study of environmental discourse*. London: Sage.

- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (2002). *De la nature: Pour penser l'écologie*. Paris: Éditions Métailié.
- ONU (1972). *Conférence des Nations Unies sur l'environnement: Déclaration de Stockholm*. Disponible au: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf
- Recchia, S. (2001). *Explaining the international environmental cooperation of democratic countries*. Irvine. Disponible au: <https://escholarship.org/uc/item/0gn942xm>
- Slovic, P. (2000) *The perception of risk*. London, Earthscan.
- Soromenho-Marques, V. (2005). A constelação ambiental: Metamorfoses da nossa visão do mundo. In. L. Socska, *Contextos humanos e psicologia ambiental* (pp. 11-37). Lisboa: Fundação Calouste Gulbenkian.